

Prévost dans le peloton de tête

Émilie Corbeil

Le 22 février dernier, la Ville de Prévost se voyait décerner, avec 18 autres villes canadiennes, l'insigne de la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie au Canada 2020. Il s'agit d'une récompense de la Fédération canadienne des Municipalités (FCM) soulignant le travail fait au niveau de l'inventaire des gaz à effet de serre. Cette récompense ne traduit toutefois qu'en partie toutes les démarches entreprises dans les dernières années. Le Journal s'est entretenu avec Stéphane Cardi, chargé du projet à la Ville, Joey Leckman, conseiller, et Paul Germain, maire.

Une récompense qui ne dit pas tout

D'entrée de jeu, on spécifie que la récompense de la FCM, qui, bien entendu, rend fiers et ne concerne que l'inventaire des gaz à effet de serre entrepris depuis environ deux ans. Il faut savoir qu'en parallèle à cet inventaire, plusieurs gestes concrets ont été et continuent d'être posés. En effet, l'inventaire des GES n'est qu'une première étape de cinq visant la mitigation de leur production. Suite à l'inventaire, des cibles doivent être établies et un plan d'action rédigé, duquel on veillera à la mise en œuvre, pour finalement produire un bilan des mesures, normalement aux deux ans.

À «go!», on saute!

À Prévost, c'est à pieds joints qu'on a sauté d'une étape à l'autre, sans attendre. Pour M. Germain, il est possible qu'on ait péché par excès d'enthousiasme. Sans attendre de terminer l'inventaire, on a donc tout de suite pris des mesures importantes qui, parfois, se sont montrées moins efficaces qu'espéré, une fois passées dans le tour de l'inventaire.

Si la Ville a déjà partiellement remplacé sa flotte de véhicules par des véhicules électriques et hybrides, elle attend la livraison de deux «pick ups» électriques incessamment, ce qui fera d'elle une des six premières Villes au Québec à en posséder.

Dans tous les services, dans toutes les décisions qui sont prises, on tient maintenant compte des mesures de mitigation qui peuvent être prises. Chaque cadre doit participer à l'effort et monsieur Germain souligne la grande adhésion de tout le personnel de la Ville.

Un coup d'épée dans l'eau?

Les données – capitales – qu'apporte le travail de monsieur Cardi dans le cadre de l'inventaire ont par contre eu tôt fait de permettre de prendre la juste mesure des démarches entreprises à l'interne à la Ville: sur son territoire, elle produit moins de 2% des émissions totales.

Ainsi, malgré qu'on ambitionne de réduire les émissions de la Ville de 80% en 2030, comparativement à 2005, il n'en demeure pas moins que le bilan, sur le territoire, ne baissera qu'un d'un peu plus de 1%. Un gain

bien maigre, qui fait réfléchir à l'urgence de prendre des mesures plus efficaces au regard de l'inventaire des GES sur le territoire. En effet, la cible canadienne de base est de 30%, toujours par rapport à 2005.

Humilité et responsabilité

Pour monsieur Cardi, il est capital d'aborder la question avec humilité. En ce domaine, tout le monde est en apprentissage. L'urgence d'agir nous dicte de faire au mieux afin que les mesures mises de l'avant aient un impact réel. Il faut toutefois se rappeler que nous en sommes à faire nos classes, tous.

Et maintenant que cet inventaire tire à sa fin, il devient clair que les gains les plus importants seront faits en collaboration avec les citoyens et les commerçants. Ainsi, un comité citoyen sur le climat a été formé afin de réunir la Ville, les citoyens et les commerçants pour que tous agissent dans leurs sphères de pouvoir dans le but d'en arriver à un objectif commun: atteindre la cible canadienne de base en 2030.

Pour monsieur Cardi, il n'est aucunement question de culpabili-



Vue aérienne de Sud de Prévost

Photo: Claude Duchaine

ser ou de juger les citoyens et les commerçants, ce qui s'avèrerait stérile. Plutôt, on mise sur une participation agréable, volontaire et mutualiste, qu'on juge plus propice à l'atteinte des finalités visées.

L'inventaire dans les foyers

D'abord, le comité s'est penché sur la possibilité, pour les ménages, de faire leur propre inventaire de production de GES. Malheureusement, des quelques outils disponibles en ligne, aucun ne s'est avéré satisfaisant. Une demande de subvention a donc été faite auprès de ICLEI Canada afin de se procurer d'un calculateur adapté, et ce, pour le bénéfice de toutes les Municipalités.

Les données inhérentes à la production de GES dans les ménages n'étant pas disponibles, l'initiative aurait tôt fait de servir. Elle a par ailleurs d'ores et déjà été présentée à d'autres Villes qui l'appuient sans retenue.

Des actions structurelles

Consciente d'être en mesure d'élar-

gir son spectre d'action, la Ville a aussi pris plusieurs mesures structurelles: incitatif financier de 100\$ à l'installation d'une borne de recharge de véhicule électrique pour les particuliers, qui reçoivent le double en s'inscrivant sur «charge hub»: stationnement incitatif; obligation pour tout nouveau commerce d'installer des bornes de recharge à même son stationnement; et, pour les nouvelles stations-service, une obligation de se doter d'une borne de niveau 3 assurant une charge rapide. Ces dernières doivent par ailleurs installer un réservoir de remplissage pour le lave-glace.

Pour monsieur Germain, si les mesures prises jusqu'à maintenant ne sont pas parfaites, et même s'il fait le constat qu'il aurait été plus sage de faire l'inventaire des GES avant d'entreprendre des actions, il est clair que Prévost «est dans un autre univers» lorsqu'il fait l'exercice des comparaisons. Et le marathon se poursuit. À suivre...

CLINIQUE PODIATRIQUE de PRÉVOST

Des pieds en santé sont essentiels à une vie mouvementée. Faites un pas dans la bonne direction et confiez-les à nos podiatres de confiance!

Dre Mary-Jil Coudé
Podiatre

Dre Camille Giroux
Podiatre

Dre Magali Brouseau-Arcand
Podiatre

APPELEZ-NOUS
450-335-1777

* Disponibilités en soirée
* Aucune référence Médicale nécessaire
* Reçu émis pour assurances

Visitez notre site internet
www.podiatre-prevost.com

Visitez-nous sur Facebook

**PRENEZ
SOIN
DE VOS
PIEDS!**

Nos Services

- + Douleurs aux pieds
- + Analyse biomécanique
- + Soins de pieds
- + Ongles incarnés
- + Orthèses plantaires
- + Mycoses
- + Soins pour diabétique
- + Verrues plantaires
- + Examen par échographie
- + Laser et beaucoup +

2731 Boul Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0

Profitez de conseils, à proximité de chez vous.

Centre de services Prévost
2637, boul. Curé-Labelle
Prévost
450 436-5335

Desjardins
Caisse de la Rivière-du-Nord